

AVIS DE REUNION DU COMITE SYNDICAL

Le Comité syndical, légalement convoqué le ~~jeudi 20~~ mars 2025, se réunira le :

**vendredi 28 mars 2025
à 14 heures 30
Salle du Conseil Départemental à Montauban**

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Comité syndical de Tarn-et-Garonne Aménagement du 3 février 2025
- 2) Approbation du compte de gestion 2024 du budget principal M57
- 3) Approbation du compte administratif 2024 du budget principal M57
- 4) Affectation des résultats de l'exercice 2024 sur le budget primitif 2025 du budget principal M57
- 5) Adoption du budget primitif 2025 du budget principal M57
- 6) Approbation du compte de gestion 2024 du budget annexe M4 "Aménagement numérique"
- 7) Approbation du compte administratif 2024 du budget annexe M4 "Aménagement numérique"
- 8) Affectation des résultats de l'exercice 2024 sur le budget primitif 2025 du budget annexe M4 "Aménagement numérique"
- 9) Adoption du budget primitif 2025 du budget annexe M4 "Aménagement numérique"
- 10) Autorisation de signature dans le cadre de l'attribution de l'accord-cadre relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage du syndicat en matière d'aménagement numérique sur le territoire du Tarn-et-Garonne
- 11) Charte " Stratégie départementale de sécurisation de l'accès à la ressource en eau par la création et l'optimisation de retenues individuelles et semi-collectives de substitution " - Modification du financement

Affiché le **20 MARS 2024**

Le Président,



Jean-Michel BAYLET

**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 8411Z